



Contrat de Quartier – Onex-Cité
p.a. SJAC
Rue des Eaux 2 - 1213 ONEX
Tél. : 022 879 80 20
Email : sjac@onex.ch

N/réf. : DP/MC/JB//SR/MB/CB

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONTRAT DE QUARTIER ONEX-CITÉ MAI 2015 – AVRIL 2016

PRÉSENTATION

Le rapport d'activité annuel est le moyen privilégié pour rendre compte aux Onésien-ne-s de la teneur et de la qualité du travail accompli par leurs concitoyen-ne-s qui participent et développent les activités du Contrat de Quartier. Ce document va également tenter d'explicitier les améliorations et les perspectives issues de la pratique des trois groupes d'acteurs du Contrat de Quartier Onex-Cité :

Les membres du Comité de Pilotage (ci-après COPIL)

Les membres du Groupe de Suivi de Projet (GSP)

Le Service jeunesse et action communautaire (SJAC)

Ce rapport passe en revue les nouveautés et les évolutions à travers le prisme des instances constitutives du Contrat de Quartier qui le représentent. Il propose un tour d'horizon des projets réalisés, en cours et en devenir et met en avant l'objectif principal de ce dispositif : l'amélioration de la qualité de vie.

Glossaire :

Pour faciliter la lecture de ce rapport d'activité, les abréviations suivantes sont utilisées dans le texte :

- *CDQ* Contrat de Quartier
- *COPIL* Comité de Pilotage du Contrat de Quartier
- *GSP* Groupe de Suivi de Projet
- *SJAC* Service jeunesse et action communautaire



Sommaire :

1. Comment s'organise le Contrat de Quartier à Onex-Cité ?
2. Un projet pour améliorer la qualité de vie ?
3. Mot du Groupe de Suivi de Projets
4. Les projets de cette saison
5. Comptes 2015-2016
6. Mot du Comité de Pilotage
7. Mot du Service jeunesse et action communautaire
8. Conclusions et perspectives

1. COMMENT S'ORGANISE LE CONTRAT DE QUARTIER À ONEX-CITÉ ?

Cette première expérience de démocratie participative débute en 2010 pour les environ 12'800 habitant-e-s d'Onex-Cité exclusivement. Inspiré de l'expérience de la Ville de Vernier, il est ancré après 6 ans d'activité dans le fonctionnement de la Ville d'Onex et dans la réalité de la commune.

a. RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Le processus du Contrat de Quartier correspond à une nouvelle forme de participation citoyenne dite de « démocratie participative de proximité ». Il s'agit d'inclure les habitant-e-s au cœur des activités du quartier, en leur permettant de **proposer des idées** et de **développer des projets** pour améliorer la vie du quartier. L'idée constitutive de cette démarche repose dans la délégation du pouvoir décisionnel aux habitant-e-s et sur le partage et le développement des compétences de chacun-ne.

b. LE PROCESSUS DU CONTRAT DE QUARTIER ONEX-CITÉ REPOSE SUR TROIS INSTANCES :

Le Comité de Pilotage (COFIL) est l'organe décisionnel de référence du CDQ. Il est composé par des citoyen-ne-s ainsi que par des élu-e-s de chaque parti représenté au Conseil municipal de la Ville d'Onex. Le COFIL agit et travaille dans l'intérêt collectif de la population et du quartier d'Onex-Cité. Dans ce cadre, il examine les projets qui lui sont soumis et détermine le soutien à leur apporter. Pour ce faire, il gère l'enveloppe budgétaire annuelle allouée par le Conseil municipal. Les membres du COFIL sont toutes et tous bénévoles.

Le Groupe de Suivi de projets (GSP) est l'organe de réalisation et de soutien du CDQ. Il a pour objectif de soutenir les habitant-e-s dans la transformation de leurs idées en projets « Contrat de Quartier ». Le GSP est composé par des personnes œuvrant bénévolement qui accompagnent la population dans le processus de dépôt et de réalisation des projets. En lien étroit avec le COFIL, il élabore les outils d'aide à la décision pour l'analyse et l'évaluation des projets déposés.



L'Assemblée générale de quartier est ouverte à toutes et à tous et elle a lieu une fois par année. Elle représente l'instrument de la restitution des activités du Contrat de Quartier Onex-Cité. Elle vise également à promouvoir le processus du Contrat de Quartier au sein de la population et à favoriser sa visibilité.

Le Contrat de Quartier est un outil de découverte et d'apprentissage des processus démocratiques. Son objectif principal est de permettre aux habitant-e-s de définir et de répondre par eux-mêmes à leurs besoins en tant qu'expert-e-s du quotidien. De par leur composition, le COPIL et le GSP permettent à des élu-e-s municipaux et à des collaborateurs de l'administration onésienne de rencontrer et de travailler avec des habitant-e-s bénévoles et des acteurs de la vie communale. A travers le dialogue, le CDQ développe les compétences de chaque intervenant et permet de construire des réponses et des solutions collectives au plus proche des besoins des habitant-e-s.

2. UN PROJET POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ?

Pour qu'un projet soit validé par le Comité de Pilotage, plusieurs conditions entrent en jeu :

- ◆ **Le projet doit être à but non lucratif**
- ◆ **Le projet doit avoir lieu sur Onex-Cité**
- ◆ **Le projet doit servir la collectivité et améliorer la qualité de vie.**

Les deux premières modalités sont simples à évaluer, c'est la troisième qui permet le débat et les délibérations propres à l'exercice démocratique. C'est au COPIL, avec l'appui du Groupe de Suivi de Projet, de déterminer si le projet permet de servir la collectivité et d'améliorer la qualité de vie du quartier. Pour ce faire, le COPIL se base sur les expériences vécues du quotidien ainsi que sur trois dimensions essentielles et constitutives de la qualité de vie :

- ◆ Tout d'abord, ce que l'on voit, entend et sent car ils influencent directement la perception de notre environnement et donc la façon de le vivre.
- ◆ Ensuite, la manière dont nous utilisons les infrastructures dans nos vies de tous les jours (aires de jeux, parcs, parkings, etc.) ainsi que leur qualité, présence ou absence car elles influencent aussi notre sentiment de bien-être.
- ◆ Enfin, la qualité de vie concerne aussi et surtout la manière de pouvoir rencontrer et tisser des liens satisfaisants avec les autres.

Au-delà des différences, il est constaté que les habitant-e-s d'Onex-Cité proposent toutes et tous des projets incluant ces trois dimensions. Une piste de descente de VTT, un banc, des moments de rencontre et de soutien ou encore des espaces ludiques sont autant d'exemples d'idées et de besoins concrétisés qui contribuent à améliorer le quotidien des Onésien-ne-s.

3. MOT DU GROUPE DE SUIVI DE PROJET

Les membres du Groupe de Suivi de Projet (GSP) ont pour objectif de soutenir les porteur-se-s de projet dans les différentes étapes de la réalisation de leur projet. Cela commence par aider la personne qui a déposé un projet à clarifier son idée pour remplir la fiche projet, l'accompagner lors des présentations au COPIL, suivre le bon déroulement de la mise en œuvre et se termine par le soutien de l'organisation de l'inauguration. Cette année, le GSP a accueilli un nouveau membre en la



personne de Françoise. D'autre part, Jessica a pris plusieurs mois sabbatiques. Le groupe est donc constitué d'Esmé RODRIGUES, Rosanna DELL'ANGELO, Françoise MOTTAZ et Jessica DEFFERRARD et de Pancho GONZALEZ.

Cette année, le groupe a clarifié les procédures internes liées au suivi des projets. Cela a permis d'accélérer le passage des porteur-se-s de projets devant le Comité de pilotage. De plus, afin de favoriser le partage d'expériences, de connaissances et d'améliorer encore leur fonctionnement, les membres du GSP se rencontrent à nouveau une fois par mois.

Le GSP est toujours à la recherche de personnes bénévoles pour accompagner les porteurs et porteuses de projet dans la transformation de leurs idées en projets concrets.

4. LES PROJETS DE CETTE SAISON

Le nombre de projets traités et déposés est légèrement en baisse par rapport à la saison précédente. Cette diminution a permis de poursuivre la consolidation du fonctionnement du CDQ et de gérer de manière optimale la charge de travail importante engendrée par la complexité de certains projets, ceci tant pour les partenaires que pour l'administration communale et les organes du CDQ. Les projets portés par les citoyen-ne-s avec qualité, implication et investissement sont résumés dans les paragraphes suivants et leurs objectifs retranscrits dans les encadrés.

Projet 4 : Onex Web

- ◆ Projet déposé le 18 novembre 2010 par Joëlle KOHLER et Robert PIN, rejoint ensuite par une équipe de bénévoles : Zohra BENDRISS, Marie-Claire GFELLER, Charles MATTHEY, Gina PINTON, Alice ROTH et Michel VOEGELI
- ◆ Accompagnement par le SJAC : Joël BIANCHI et Eveline KURSNER
- ◆ Montant financé : CHF 5'815.-

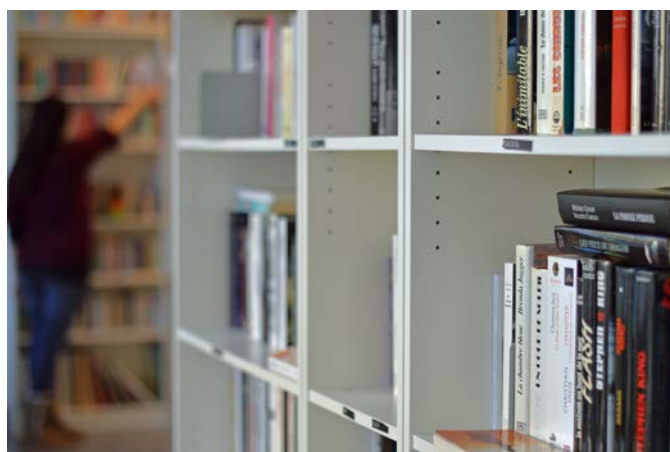
Le projet a pour objectif de diminuer la fracture technologique & numérique et de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'informatique.



Projet 21 : Café Livres Échange

- ◆ Projet déposé le 04 avril 2011 par Rosanna DELL'ANGELO et Esmé RODRIGUES
- ◆ Accompagnement par le SJAC : Bérénice HUBER
- ◆ Montant financé : CHF 110.-

Ces deux Onésiennes ont proposé d'aménager un espace pour échanger des livres et les mettre à la disposition des habitant-e-s d'Onex.



RÉALISATION DU PROJET (PHOTO SJAC PAR DAVID)

Projet 31 : Jardin Potager Le Trèfle – Parc du Gros-Chêne

- ◆ Projet déposé le 6 mai 2013 par Gerardo MUMENTHALER
- ◆ Accompagnement par le SJAC : Joël BIANCHI, Emmanuel BLANDENIER et David SBRIGLIO
- ◆ Accompagnement par le SIPE : Gérald ESCHER
- ◆ Montant financé : CHF 712.-

Création d'un lieu de rencontres autour de jardins potagers dans la partie supérieure du parc attenante à la rue du Gros-Chêne. Le but de ce projet est également de promouvoir le rapprochement des habitant-e-s à la nature dans un milieu urbain comme Onex-Cité.



RÉALISATION DU PROJET (PHOTO SJAC PAR DAVID)

Projets 35 : Jeux d'échecs géants à la place du 150ème

- ◆ Projet déposé le 29 octobre 2014 par Perrine BERNARD
- ◆ Accompagnement par le GSP : Pancho GONZALEZ (soutien par le SJAC : Evelyne GENTILE)
- ◆ Montant financé : CHF 13'862.-

Offrir la possibilité aux habitant-e-s de la Ville d'Onex de pratiquer les échecs sur un emplacement gratuit et accessible à tous.



RÉALISATION DU PROJET (PHOTO GSP PAR FRANÇOISE)



LORS DE L'INAUGURATION (PHOTO GSP PAR FRANÇOISE)

En séance du 23 septembre 2015, le COPIL a validé le soutien financier et les travaux ont débuté le 14 décembre 2015. L'inauguration a eu lieu le 26 avril 2016, en présence de membres du GSP, du COPIL, des représentant-e-s des autorités communales et des habitant-e-s.

Projet 36: Piste de Downhill Eaux

- ◆ Déposé le 06 janvier 2015 par les porteurs de projet Ivo DE CARVALHO et Basile MARTIN
- ◆ Accompagnement par le GSP : Françoise MOTTAZ (soutien par le SJAC : David SBRIGLIO et Evelyne GENTILE)
- ◆ Demande de CHF 500.- pour le maintien de la piste actuelle, refusé par le COPIL le 27 avril 2015. Le COPIL s'engage pour le soutien au financement des démarches administratives et des demandes d'autorisation. Budget en construction.

Le vélo de descente "Downhill" se pratique sur un terrain ayant un bon dénivelé. Le tracé actuel existe depuis longtemps dans le Bois-de-la-Chapelle, mais n'est pas officiel, il doit être reconstruit régulièrement et présente des conditions de sécurité précaires. Le but est de faire une piste accessible formellement reconnue et conforme aux normes de sécurité.



SUR LE TRACÉ ACTUEL
(PHOTO PAR LES PORTEURS DE PROJET)

Les porteurs de projets ont été entendus en séance du COPIL le 27 avril 2016. Le projet est complexe et de nombreux points clés doivent être analysés et clarifiés, notamment au niveau technique, organisationnel, administratif, légal et environnemental, en lien avec différents services étatiques.



VIRAGE RELEVÉ SUR UNE PISTE AMÉNAGÉE
(PHOTO PAR LES PORTEURS DE PROJETS)

Projet 37: Dialoguissance

- ◆ Déposé le 02 octobre 2015 par la porteuse de projet Anne SAUVIN TEINTURIER
- ◆ Accompagnement par le GSP : Esmé RODRIGUES et Rosanna DELL'ANGELO
- ◆ Demande de CHF 450.-

Prévention de la violence chez les jeunes du canton.

En collaboration avec le GSP, la porteuse de projet continue à élaborer sa proposition.

Projet 38: Sculpture anamorphosique "ORDRE CHAOS"

- ◆ Déposé le 10 novembre 2015 par le porteur de projet Michel SCHNIDER
- ◆ Accompagnement par le GSP : Jessica DEFFERRARD (soutien par le SJAC : Maxime GALLET puis David SBRIGLIO)
- ◆ Les coûts dépendent des matériaux choisis et de ses dimensions.

Agrémenter le parc derrière les immeubles de la rue de la Calle en sensibilisant les usager-ère-s du parc au respect de ce site par une sculpture combinant les mots ORDRE et CHAOS. L'ordre étant le respect ; le chaos, l'irrespect.



EXEMPLE DE COMPOSITION ANAMORPHOSIQUE (EXTRAIT DES DOCUMENTS EXPLICATIFS FOURNIS PAR LE PORTEUR DE PROJET)

Projet 39: Mosaïque éco-participative

- ◆ Déposé le 23 mars 2016 par le porteur de projet Nelson BÉGUIN
- ◆ Accompagnement par le GSP : Jessica DEFFERRARD repris par Poncho GONZALEZ
- ◆ Le budget dépendra de l'emplacement et des modalités.

Réaliser une œuvre de mosaïque participative avec de la céramique artisanale et recyclée afin de permettre aux Onésien-ne-s d'embellir et de s'approprier un bout de quartier, tout en stimulant leur fierté, leur confiance et leur intérêt à entreprendre des projets collectifs.



ATELIER MOSAÏQUE (PHOTO FOURNIE PAR LE PORTEUR DE PROJET)

Le porteur de projet a présenté son idée pour la première fois au COPIL le 27 avril 2016. Ce dernier est intéressé et des compléments d'information ont été demandés.

Projet 40: Potager aînés-enfants

- ◆ Déposé le 04 avril 2016 par le porteur de projet Denis PASCHE
- ◆ Accompagnement par le GSP : Esmé RODRIGUES et Rosanna DELL'ANGELO

Mise à disposition de petits jardins pour aînés et enfants.

Ce dernier projet est en phase d'analyse par le GSP.



SYNTHÈSE DES PROJETS ETUDIÉS

Durant cette saison, le GSP a accompagné des citoyen-ne-s d'Onex et d'ailleurs, afin de développer quatre nouveaux projets, dont deux ont été déposés l'année précédente. Le COPIL a traité les demandes de soutien pour quatre de ces projets. Les thématiques touchent à divers aspects de la vie quotidienne des Onésien-ne-s : aménagement du territoire et amélioration des infrastructures existantes, prestations à la population, espaces de rencontres, activités sportives ou culturelles. Certains projets sont d'une envergure importante et leur suivi a pris plusieurs mois, voire plusieurs années, selon leur degré de complexité, les contraintes et les imprévus apparus ainsi que les possibilités d'avancement des porteur-euse-s de projet, de l'administration et des partenaires. Nous retenons à nouveau qu'il est important de prendre le temps de construire ensemble ces projets et de respecter les impératifs, les moyens et les rôles et fonctions de chaque intervenant. Certains projets demandent un long travail d'analyse, de concertation et de réalisation, alors que d'autres peuvent se réaliser rapidement. Le respect du temps nécessaire à chaque projet est un gage à la fois de qualité, de stabilité et de pérennité. Dans tous les cas, l'engagement du porteur et de la porteuse de projet est fondamental et sans leur implication l'idée ne pourra pas se concrétiser.

5. COMPTES 2015-2016

Pour la réalisation des projets, le Conseil municipal a voté une enveloppe globale de CHF 50'000.- pour l'année 2015 et de CHF 40'000.- pour l'année 2016.

Les montants ci-après s'appuient sur les dépenses effectuées durant la période de mai 2015 à avril 2016, afin de rendre compte de l'activité au plus près sur la période considérée.

Dépenses pour le soutien des projets : CHF 20'498.-

Dépenses pour l'entretien du site internet : CHF 201.-

Total des dépenses: CHF 20'699.-



6. MOT DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage (COFIL) s'est réuni 8 fois durant la saison 2015-2016. Il a traité ou suivi 6 projets dont certains ont demandé un travail sur plusieurs séances.

En collaboration avec le GSP, le COFIL a travaillé sur la communication, l'information et la visibilité du Contrat de Quartier. Le COFIL a eu une attention particulière sur la méthodologie de travail et les outils nécessaires à la collaboration entre le COFIL et le GSP.

La totalité des membres du COFIL tient à rappeler l'esprit très « positif » à la fois du Contrat de Quartier et du Comité de Pilotage, en particulier. L'attachement des membres à ce projet innovant se traduit notamment par le caractère bénévole de leur engagement. Les membres souhaitent mettre en lumière l'esprit de dialogue et la volonté de travailler ensemble pour le bien commun de la Ville d'Onex. Les échanges et les confrontations de points de vue sont le signe d'une démarche et d'une analyse critiques, constructives et enrichissantes.

Les membres du COFIL attirent l'attention sur le fait que le Contrat de Quartier repose sur un engagement de toutes et tous. Il est nécessaire de souligner l'importance de travailler ensemble pour faire aboutir un projet : les porteur-se-s de projets, les membres du groupe de suivi, les services communaux, les partenaires et associations sont des éléments essentiels au fonctionnement du contrat de quartier. C'est grâce à la mise en synergie de chacune de ces forces que les projets peuvent aboutir.

7. MOT DU SERVICE JEUNESSE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

Le SJAC est le service de référence du CDQ. L'action du service sur ce projet, s'articule sur plusieurs dimensions :

1. Organisation, gestion et accompagnement

Le service soutient le COFIL et le GSP au niveau méthodologique, relationnel, administratif, organisationnel et communicationnel.

2. Mobilisation et collaboration avec les bénévoles

Le service a la responsabilité de faciliter, d'encadrer et de soutenir le travail des bénévoles du GSP et du COFIL. Pour ce faire, il participe à titre consultatif aux séances de travail de ces deux groupes, en œuvrant pour l'épanouissement des participant-e-s et du projet.

3. Liens avec les partenaires et les prestataires de service

Le service est un relais vers les différents services communaux et cantonaux concernés par la réalisation des multiples projets. Ainsi le CDQ donne du poids et de la valeur aux demandes des porteur-euse-s de projet.

4. Liens avec les différents contrats de quartier

Le CDQ Onex-Cité est représenté à la Plateforme romande des Contrats de Quartier. Cela permet, au moyen de l'échange de pratiques, d'apporter de nombreuses pistes de réflexion et d'action. En 2015, le premier CDQ de Vernier, à partir duquel s'est inspiré celui d'Onex-Cité, a fêté ses 10 ans. Durant le week-end de célébration, le SJAC a participé à des ateliers qui ont permis au public de découvrir les divers projets accomplis par les Onésien-ne-s, grâce aux outils de communication développés par le COFIL et le GSP (flyers, vidéo, etc.).



Le CDQ s'intégrant parfaitement dans la mission d'action communautaire du SJAC, ce dernier tient à rappeler son importance dans le renforcement de la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la consolidation d'une citoyenneté plus active. En valorisant les compétences et l'expertise du quotidien de la population, le CDQ soutient l'intégration des habitant-e-s et joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité onésienne. Le CDQ représente ainsi un outil démocratique et participatif précieux pour la Ville d'Onex dans la délégation du pouvoir aux citoyen-ne-s, l'accroissement de leur force d'action et leur autonomisation.

Depuis la création du Contrat de Quartier, le SJAC a participé de manière intensive à son évolution en mettant à sa disposition les compétences et les ressources humaines, organisationnelles, matérielles et financières dont il dispose. Le SJAC poursuit sa mission de soutien et d'accompagnement du CDQ en visant sa consolidation et restant confiant dans la richesse de sa contribution au bien vivre ensemble à Onex. Les axes de travail prioritaires du SJAC concernent la poursuite et le renforcement de la valorisation, de la participation, du transfert, de l'échange et de l'acquisition de compétences, de l'autonomisation et du développement du pouvoir d'agir des citoyen-ne-s et des acteurs du CDQ.

8. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Après six ans de fonctionnement, l'expérience du processus du Contrat de Quartier est considérée comme positive du point de vue de l'ensemble des membres du Comité de Pilotage (COPIL) et du Groupe de Suivi de Projets (GSP). Les points forts à souligner sont les suivants :

- ❖ L'émergence, via les projets déposés, d'une ouverture sur des nouvelles thématiques comme, par exemple, l'art dans la Cité.
- ❖ La confrontation des acteur-trice-s du CDQ à des problématiques sociétales changeantes et poussant à l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles.
- ❖ Le travail d'analyse et de réflexion sur la résolution fondatrice du CDQ, notamment en lien avec les aspects concernant la composition du COPIL.
- ❖ Le travail d'appropriation et de développement des outils de gestion.
- ❖ La très bonne dynamique et atmosphère régnant au sein du COPIL et du GSP, avec un dialogue constructif, ainsi que la notion de bienveillance et de respect.
- ❖ La motivation du GSP pour continuer sur sa lancée avec comme objectif d'asseoir son fonctionnement et de stimuler la réflexion sur le dispositif.
- ❖ Le développement du partage de compétences liées au suivi de projets.
- ❖ Le renforcement des liens entre d'ancien-ne-s porteur-euse-s de projets et le CDQ.
- ❖ L'accueil de nouveaux membres qui favorise et enrichit son activité.
- ❖ La mobilisation afin d'informer la population de l'existence du CDQ à l'extérieur, en participant à diverses manifestations et marchés.



La saison 2015-2016 s'inscrit donc dans la continuité des éditions précédentes. Pour 2016-2017, le GSP et le COFIL souhaitent développer notamment les points d'amélioration suivants :

- ❖ Poursuivre l'évolution des outils de gestion entre l'administration communale, le GSP et le COFIL.
- ❖ Développer la mobilisation des habitant-te-s dans les différents groupes liés au CDQ pour pérenniser et dynamiser cette forme de participation citoyenne.
- ❖ Travailler sur le maintien d'un espace serein de délibération et sur l'accessibilité du dispositif afin de permettre l'accès au CDQ au plus grand nombre.

JE VEUX DÉPOSER UN PROJET : COMMENT FAIRE ?

- ◆ Pour déposer un projet, nous vous encourageons à prendre contact avec le Service jeunesse et action communautaire (SJAC).
- ◆ Un membre de l'équipe éducative vous recevra et vous orientera vers le Groupe de Suivi de Projets (GSP) pour discuter de votre idée et remplir la fiche projet.
- ◆ Dès que le projet est mis en forme, il pourra être déposé et sera examiné par le COFIL. Le comité vous invitera à présenter votre projet lors d'une séance, avec l'appui d'un membre du GSP.
- ◆ En fonction de la décision, vous mettrez en œuvre votre projet avec le soutien du GSP et de l'administration communale.

Un Grand Merci !

L'ensemble des membres du Contrat de Quartier Onex-Cité remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce processus novateur et en particulier :

Les porteuses et porteurs de projets pour leur engagement en faveur de la collectivité.
Les collaborateur-trice-s du SJAC et des services communaux de la Ville d'Onex.

Pour toutes les informations nécessaires sur le site du Contrat de Quartier :

www.contratdequartier.ch

Vous pouvez également prendre contact avec l'administration communale :

SERVICE JEUNESSE ET ACTION COMMUNAUTAIRE (SJAC)

MAISON ONESIENNE

Rue des Evaux 2 - 1213 ONEX

Tél. : 022 879 80 20

Courriel : sjac@onex.ch

SJAC sur Facebook et www.onex.ch

Bus 2, 19 : arrêt Maison Onésienne

RÉCEPTION :

Ouvert du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-22h)

CAFÉ COMMUNAUTAIRE & UP-ADOS :

Ouvert mardi et jeudi (16h-21h), mercredi (14h-21h) et vendredi (16h-22h30).